

REFERENT : ANNE BEGARD

Dans le cadre de la prise en compte du handicap, notre établissement possède :

Un véhicule C3 air cross aménagé pour les personnes à mobilité réduite.

Cet équipement est fourni par la Société SOJADIS.

Selon le handicap et les mentions additionnelles apportées au permis, il existe différentes solutions d'aide à la conduite. Les principales adaptations du poste de conduite peuvent être regroupées en 3 grands types :

1

L'automatisation du passage de vitesse

2

Le transfert au volant des commandes d'accélération, de freinage et des accessoires (feux, essuie et lave-glace, avertisseur sonore, clignotants)

3

L'installation d'une pédale d'accélération au pied gauche